

une réévaluation de 6,6 % du pesos chilien au début de 1992.

Voir Tableau II, pp. 144-145.

### **I.3 Le marché du travail**

D'après des relevés effectués par l'Instituto Nacional de Estadísticas (INE, institut national de la statistique), le taux de chômage pour l'ensemble du pays s'établit à environ 5 %. Cela signifie qu'il y a au total 300 000 personnes sans emploi dont 20 % sont des personnes qui se sont récemment jointes à la population active.

### **I.4 Balance des paiements**

Pour ce qui est de la balance commerciale, le pays a enregistré un surplus de 1,6 G\$ US (1,576) en 1991, ce qui peut être comparé à un surplus de 1,3 G\$ US (1,273) en 1990. Il en résulte un surplus de 1,2 G\$ US (1,238) à la balance des paiements.

En 1991, la valeur des biens et services exportés s'élevait à 8,9 G\$ US (8,929) alors que celle des importations était de 7,4 G\$ US (7,354). Le cuivre reste le plus important produit exporté, ayant contribué de 3,7 G\$ US (3,671) à la valeur des exportations (3,8 G\$ US (3,795) en 1991). Le cuivre représentait 40,5 % du total des exportations en 1991 comparativement à 45,7 % en 1990.

Cette réduction est attribuable au fait que les exportations autres que le cuivre ont également augmenté de manière remarquable; les exportations de produits agricoles et marins ainsi que de produits industriels ont doublé, en termes de valeur monétaire, en un intervalle de cinq ans.

D'autre part, les importations totales en 1991 ont augmenté de 4,5 % et leur valeur a atteint 7,5 G\$ US (7,453) f.a.b. Le principal produit importé a été le pétrole dont la valeur des importations était de 800,6 M\$ US en 1991 et de 693,7 M\$ US en 1990.

Le volume des importations de pétrole brut a augmenté en raison d'une diminution de la production au pays.

### **I.5 Dette extérieure**

Le 31 décembre 1991, la dette extérieure du Chili s'élevait à 16,4 G\$ US, ce qui représente une diminution de 1,2 G\$ US (1,020) en douze mois. À la fin de mars, 64 % de la dette incombait au secteur public, ce qui englobe une partie de la dette du secteur privé qui est garantie par l'état. Les 36 % restants incombent au secteur privé.

### **I.6 Politique en matière de commerce et de change**

L'objectif de la politique de change de la banque centrale a été la stabilisation de l'inflation. La priorité a été accordée à cet objectif au détriment de la politique antérieure qui cherchait à stabiliser le taux de change réel et à maintenir une position fortement concurrentielle pour les exportations nationales. L'apport important en devises étrangères d'origine non productive que la banque centrale s'est trouvée dans l'obligation de racheter